

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 23 août 2019

Date d'affichage 23 août 2019

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 18 (+ 6 pouvoirs)

votants 24

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217201326-20190902-DEL_19_08_29_10 DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/09/2019

Affichage : 02/09/2019

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF

Le VINGT-NEUF AOUT à Vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la Ville de la Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU, Maire.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, M. THOREAU Jean, Mme Pascale LEVEQUE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Josette JACOB, M. Philippe GALLAND, M. Daniel GUEDET, M. Jacky TACHEAU, M. Gaëtan THOMAS, M. Thierry BODIN, Mme Marie-Hélène TROUILLOT, M. Nicolas CHABLE, M. Michel DIEDERICH, Mme Delphine LETESSIER, Mme Edith ALIX, M. ARBOUYS Michel, M. GUESNE Gérard, M. Claude DROUET.

Excusés : Mme Camille MORIN-BURRE (Pouvoir donné à Josette JACOB), Mme Virginie ARZUL-MORICEAU, Mme Marie-Claire DUCELLIER, Mme Hélène DEBLOCK (Pouvoir donné à Jean THOREAU), Mme Dominique BURLLOT, M. Quentin GUTIERRES, Mme Sylvie SEQUEIRA (Pouvoir donné à Cécile KNITTEL), Mme Bénédicte MARCHAIS (Pouvoir donné à Philippe GALLAND), Mme Sophie DOLLON (Pouvoir donné à Didier REVEAU), Mme FAVRET Sylvie, M. Thierry PERRE (Pouvoir donné à Claude DROUET).

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Monsieur CHABLE Nicolas a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

ACTIVITE ACCESSOIRE

Mme BOUCHER Margaux, éducatrice sportive, au sein de l'Education Nationale souhaite exercer auprès de la Ville de La Ferté-Bernard une mission au titre des activités accessoires autorisées par la législation en vigueur.

Cette mission confiée par Mr Le Maire est une mission d'enseignement sportif de la natation sur la base de loisirs.

Il est proposé aux membres du Conseil de se prononcer sur les termes du contrat de mission de Mme BOUCHER.

Elle pourrait intervenir du 26 au 30 août 2019 pour une somme de 400€ brut.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres votants (24 Pour - 0 Abstention – 0 Contre),

AUTORISE Monsieur le Maire ou l'un de ses Adjoints à :

- Signer le contrat de mission de Mme BOUCHER Margaux sur la base de loisirs du 26 au 30 août 2019, renouvelable autant que besoin, par voie expresse.
- A émettre une paie découlant de ce contrat

Pour Copie Conforme,
Le Maire
Didier REVEAU